



RÈGLEMENT « PARC AQUATIQUE OHANA »

L'acc Le Parc Aquatique est ouvert tous les jours de mi-mai à mi-septembre, selon les conditions météorologiques.

ès est autorisé à toutes les personnes âgées de plus de cinq (5) ans et mesurant plus d'un mètre. (100 cm) capable de nager.

Les enfants âgés de 5 à 12 ans et/ou mesurant moins de 140 cm doivent être accompagnés d'un adulte (18 ans et plus) qui en assume l'entière responsabilité.

Toute personne ayant la responsabilité parentale ou la tutelle d'un mineur qui accède au Parc Aquatique en déclarant faussement son âge assume la responsabilité de tout risque éventuel.

L'entrée est INTERDITE aux personnes ne sachant pas nager, aux femmes enceintes, aux personnes portant un stimulateur cardiaque ou un défibrillateur sous-cutané et à celles souffrant de pathologies totalement invalidantes ne permettant pas l'utilisation du jeu.

L'accès est autorisé aux personnes handicapées non autonomes uniquement accompagnées d'un adulte (de plus de 18 ans) et avec autorisation préalable.

Toute personne qui ne déclare pas son état de santé ou sa pathologie en utilisant les jeux du Parc Aquatique assume la responsabilité de tout risque éventuel en résultant et de tout dommage qu'elle pourrait causer à elle-même ou aux tiers.

Le personnel interne et/ou les sauveteurs du Parc Aquatique seront attentifs à la sécurité de tous les Invités à l'intérieur du Parc mais ne peuvent être considérés comme un substitut à la surveillance constante des mineurs qui relève de la responsabilité des parents ou de quiconque en a la responsabilité.

Les animaux ne sont pas admis dans le Parc Aquatique.

La présence simultanée d'un maximum de 30 personnes est autorisée dans le Parc Aquatique.

Le Parc Aquatique est ouvert de 10h00 à 18h00, dernière entrée à 17h00.

Le personnel du Parc et/ou les sauveteurs du Parc Aquatique réglementent l'accès des Visiteurs qui s'engagent à respecter les instructions données par eux avec la plus grande attention et diligence.

En cas de mauvais temps le Parc restera fermé, la Direction se réserve le droit de procéder à tout moment et sans préavis à une fermeture immédiate en cas de conditions météorologiques soudaines.

Chaque entrée dure 60 minutes à l'issue desquelles vous serez invité à descendre des jeux gonflables en sifflant le personnel. Si le signal est intentionnellement ignoré, le coût du tour suivant sera également facturé.

Avant de monter à bord des jeux gonflable, le Client reçoit un gilet de sauvetage, qui doit être restitué au même point où il a été livré ; le gilet de sauvetage ne peut être retiré pendant le jeu ni remis à des tiers.

L'utilisation d'un gilet de sauvetage EST OBLIGATOIRE POUR TOUS, même pour les adultes parfaitement capables de nager. Toute personne refusant de le porter NE POURRA PAS INSCRIRE LES JEUX GONFLABLES.

L'usage de lunettes, go pro, téléphone portable, masque est autorisé mais reste sous l'entière responsabilité du Client.

C'EST INTERDIT

- introduire dans le Parc Aquatique tout objet ou substance susceptible de causer des dommages aux personnes ou aux choses ou à la structure même du jeu (épingles à cheveux, ciseaux, couteaux, verres, canettes, verre, métaux, montres, bracelets, boucles d'oreilles, bagues, machines). photographies et tout objet jugé inapproprié par la Direction)
- consommer des boissons et de la nourriture sur les jeux gonflables
- nager sous les jeux gonflables
- plonger là où d'autres personnes nagent, une distance minimale de sécurité doit toujours être maintenue
- accéder au Parc Aquatique la nuit et en dehors des heures d'ouverture
- fumer à l'intérieur du parc aquatique
- il est strictement interdit d'agir contre les règles de sécurité publique comme, par exemple, la consommation et le trafic de drogues, le harcèlement ou le dérangement des personnes, l'ivresse
- glisser, pousser et toucher les éléments d'ancrage et de fixation entre les différents modules.

La Direction se réserve le droit de refuser l'accès ou d'expulser du Parc toute personne ne respectant pas les interdictions indiquées ci-dessus.

La Direction n'est pas responsable des effets personnels des Clients, tant dans le Parc qu'à l'extérieur du Parc.

Nous vous rappelons que toute activité nautique, même ludique et encadrée, reste potentiellement dangereuse et nous vous demandons donc d'être attentif à toutes les circonstances : agissez de manière responsable pour ne pas risquer de vous blesser ou de blesser autrui.

La Direction décline toute responsabilité pour les accidents ou dommages aux personnes et aux choses causés par imprudence, négligence ou non-respect de la présente réglementation.

En achetant le billet d'entrée, le client accepte le Règlement suivant et s'engage à le respecter, dégageant la société FLORA SAS_CAMPING ITALIA LIDO de tout type de responsabilité découlant de son non-respect.